



REGLEMENT

TROPHEE ALSACE DES JEUNES VETETISTES

2023

COMITE de LIAISON ALSACE CYCLISME

SOMMAIRE

1.	DEFINITION	3
2.	PARTICIPATION.....	3
3.	COMPTAGE DES POINTS ET CLASSEMENT	3
4.	REMISE DES PRIX	4

1. DEFINITION

- 1.1 Le Comité de Liaison Alsace Cyclisme met en compétition le « **Trophée Alsace des Jeunes Vététistes** » (T.A.J.V) regroupant l'ensembles des épreuves Alsaciennes.
- 1.2 Pour la saison en cours, les épreuves prises en compte pour le Trophée sont les suivantes :
- 16 avril : XCO VTT des Bords de l'III - VC Sainte Croix En Plaine
 - 29 et 30 avril : T.R.J.V (XC, DH Trial) - VCA Guebwiller
 - 21 mai : Enduro - VC Sainte Marie Aux Mines
 - 21 mai : XCO Gekobike - VP Heimsbrunn
 - 04 juin : XCO du Lac Blanc – SSOL Habsheim
 - 16 septembre : Enduro de Munster – Trail Patrols
- 1.3 Le CLAC se laisse le droit de modifier ce règlement en cas d'annulation ou de rajout d'épreuves.
- 1.4 La règlementation en vigueur des épreuves du « T.A.J.V » est celle mise en place par le Comité du Grand-Est de Cyclisme.
- 1.5 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.
- 1.6 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

2. PARTICIPATION

- 2.1 Les épreuves du « T.A.J.V » sont ouvertes à tous les compétiteurs et compétitrices français et étrangers, licenciés ou non des catégories pupilles à cadets.
- 2.2 Le classement général du « T.A.J.V » ne prendra en compte que les jeunes licenciés Alsaciens.

3. COMPTAGE DES POINTS ET CLASSEMENT

- 3.1 Le barème suivant sera appliqué pour chaque épreuve :

Places	Points	Places	Points	Places	Points
1	50	13	27	25	15
2	44	14	26	26	14
3	40	15	25	27	13
4	37	16	24	28	12
5	35	17	23	29	11
6	34	18	22	30	10
7	33	19	21	31	9
8	32	20	20	32	8
9	31	21	19	33	7
10	30	22	18	34	6
11	29	23	17	35	5
12	28	24	16	36 et +	5

A partir de la 35^{ème} place tous les concurrents classés marquent 5 points.

§ 1 CLASSEMENT GÉNÉRAL

- 3.2 Pour le classement général du « T.A.J.V », ne seront retenus :
- **Pupilles** : Toutes les épreuves XCO et les 3 épreuves du TRJV de Guebwiller
 - **Benjamins et Minimes** : Les 2 meilleurs résultats sur les 3 XCO, les 3 épreuves du TRJV de Guebwiller et le meilleur résultat en enduro.
 - **Cadets** : les 2 meilleurs résultats sur les 3 XCO et le meilleur résultat sur les 2 Enduro.
- 3.3 En cas d'ex æquo, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places (places de premier, places de deuxième, troisième, ...) sur la totalité des épreuves organisées ; puis en dernier ressort de la place obtenue lors de la dernière manche du « T.A.J.V ».

4. REMISE DES PRIX

- 4.1 A l'issue de la saison, les **3 meilleures filles** et les **3 meilleurs garçons** de chaque catégorie seront récompensés lors d'une remise des prix festive ouverte à tous les participants.
- 4.2 La date et le lieu de la remise des prix sera communiquée ultérieurement.